

Liminaire CTL 02 juin 2021

Depuis plus d'un an, les organisations syndicales de la DGFIP ont eu un comportement responsable considérant que la priorité était la gestion de la crise sanitaire, économique et sociale dans laquelle la DGFIP a tenu toute sa place. Nous avons formulé une demande de suspension des réformes en cours au niveau national comme au niveau local. Par un étrange paradoxe, plus le dialogue social est mis en avant par les responsables administratifs et plus il est bafoué en permanence. Pour exemple la réforme du NRP est conduite sans aucune concertation...

Ce CTL se tient dans un contexte de campagne impôts sur le revenu difficile , et si cette campagne est difficile , c'est à cause des effectifs dans le département. Parfois , vos élus font des constats en référence au contexte national , mais là c'est bien du contexte départemental dont nous vous parlons !

Nombre de collègues nous contactent pour exprimer leur colère et leur impuissance à faire face à des plannings et des charges de travail irréalisables. De plus, les collègues présents sur site doivent pallier l'absence physique de leurs collègues télétravailleurs et il est impossible de décupler les services rendus. Il ne faudrait pas que des rancœurs s'installent entre télétravailleurs permanents et collègues en présentiel. Les agents présents se sentent lésés en effectuant les tâches d'accueil , téléphone, courriers , mails... est-ce qu'une véritable stratégie d'effectifs tournants équitable a été mise en place ?

Par ailleurs, nous sommes en pleine campagne de mutation et nous souhaitons bon courage à vos services Ressources Humaines pour gérer ces flux. Entre ceux qui voudront quitter un poste où la charge de travail est trop élevée (et qui seront mutés sur un poste où la charge sera tout aussi élevée !!), ceux qui voudront anticiper la fermeture de leur service grâce au NRP , ceux qui voudront devancer l'anticipation de leur collègue pour être sûr d'avoir ce qu'ils veulent, bref, un mouvement atypique !

Enfin, Solidaires Finances Publiques 43 remarque une nouvelle fois le nombre important de documents et de points à l'ordre du jour. Nous sommes majoritairement en visio et il n'est pas toujours aisé pour nos rédacteurs d'établir des comptes-rendus de qualité. Nous vous demandons à l'avenir de faire des réunions plus fréquentes avec un ordre du jour qui peut se travailler sur le temps imparti. C'était d'ailleurs l'un de vos souhaits M Le Président lors de votre premier CTL.